



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/22  
19 juin 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-cinquième réunion  
Bangkok, 14-18 juillet 2008

**AMENDEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE  
LA BANQUE MONDIALE POUR 2008**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. La Banque mondiale demande que le Comité exécutif approuve 2 803 270 \$US pour l'amendement de son Programme de travail pour 2008, plus des coûts d'appui d'agence de 210 245 \$US.
2. Le Tableau 1 ci-après présente les activités prévues dans l'amendement du Programme de travail de la Banque mondiale :

Tableau 1: Amendement du Programme de travail de la Banque mondiale

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
<b>SECTION A: ACTIVITÉ RECOMMANDÉE POUR APPROBATION GÉNÉRALE</b>			
<b>A. Renouvellement du projet de renforcement des institutions :</b>			
Tunisie	Renouvellement du projet de renforcement des institutions (phase V)	247 270	247,270
Total partiel pour le projet de renforcement des institutions::		247,270	247 270
Total partiel pour la section A		247,270	247 270
<b>SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL</b>			
<b>B1. Préparation de projets pour les plans d'élimination de HCFC :</b>			
Chine	Préparation de plan de gestion des HCFC- Secteur de la production de HCFC	494 000	
Chine	Préparation de plan de gestion des HCFC- Secteur des mousses PU	722 000	
Équateur	Préparation de plan de gestion des HCFC	80 000	
Indonésie	Préparation de plan de gestion des HCFC	150 000	
Philippines	Préparation de plan de gestion des HCFC	230 000	
Thaïlande	Préparation de plan de gestion des HCFC	250 000	
Turquie	Préparation de plan de gestion des HCFC	150 000	
Viet Nam	Préparation de plan de gestion des HCFC	230 000	
Total partiel pour la préparation de projets pour les plans d'élimination de HCFC :		2 306 000	*
<b>B2. Autres activités:</b>			
Mondial	Établissement de stratégie/méthodologie l'élimination définitive des SAO	250 000	
Total partiel pour le projet d'élimination définitive des SAO:		250 000	*
Total partiel pour la section B:		2 556 000	
Total des sections A et B		2 803 270	247 270
Coûts d'appui d'agence (7,5% pour la préparation de projets et le renforcement des institutions et pour d'autres activités d'une valeur supérieure à 250 000 \$US, et 9% pour d'autres activités d'une valeur inférieure à 250 000 \$US):		210 245	18 545
Total:		3 013 515	265 815

\*Pour examen individuel ou en suspens

## SECTION A: ACTIVITÉ RECOMMANDÉE POUR APPROBATION GÉNÉRALE

### A. Renouveaulement du projet de renforcement des institutions :

Tunisie (Phase V): 247 270 \$US

#### Description du projet

3. La Banque mondiale a soumis une demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions en Tunisie. La description de ce projet figure dans l'Annexe I au présent document.

#### Observations et recommandation du Secrétariat du Fonds

4. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Tunisie, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1. Le Comité exécutif est invité à communiquer au gouvernement de la Tunisie les observations ci-après :

Le Comité exécutif a examiné le rapport de phase finale présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Tunisie. Le Comité a pris note avec reconnaissance des efforts investis par le gouvernement de la Tunisie pour éliminer la consommation de SAO dans le cadre de son plan national d'élimination des SAO (PNES), couvrant la consommation restante de CFC et de halons; ainsi que par son encouragement constant des parties prenantes à respecter les politiques d'élimination de SAO et par ses activités continues de surveillance, d'application et de sensibilisation du public. Le Comité exécutif encourage la Tunisie à continuer de progresser vers l'élimination complète des substances des Annexes A et B substances pour 2010 en exécutant son PNES et autres mesures pertinentes.

## SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

### B1. Préparation de projets pour les plans d'élimination des HCFC

	Pays	Projet	Montant demandé (\$US)
a)	Chine	Préparation de plan de gestion des HCFC- Secteur de la production de HCFC	494 000
b)	Chine	Préparation de plan de gestion des HCFC- Secteur des mousses PU	722 000
c)	Équateur	Préparation de plan de gestion des HCFC	80 000
d)	Indonésie	Préparation de plan de gestion des HCFC	150 000
e)	Philippines	Préparation de plan de gestion des HCFC	230 000
f)	Thaïlande	Préparation de plan de gestion des HCFC	250 000
g)	Turquie	Préparation de plan de gestion des HCFC	150 000
h)	Viet Nam	Préparation de plan de gestion des HCFC	230 000

## **Description des projets**

5. La Banque mondiale a soumis huit demandes de préparation de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour sept pays. La Banque mondiale est la seule agence d'exécution dans quatre de ces pays et elle coopère avec d'autres agences en Chine, en Indonésie et en Turquie. La Banque a également soumis une demande de préparation de projet pour le secteur de la production en Chine, ainsi que pour le secteur de la consommation; des demandes similaires ont aussi été soumises dans le cadre des amendements de programmes de travail des autres agences d'exécution et d'agences bilatérales.

6. La soumission de la Banque comprend la Turquie, qui avait été enlevée de son plan d'activités présentée à la 54<sup>e</sup> réunion par la décision 54/10, à la demande de la Banque qui ne disposait pas de la lettre du gouvernement turc à l'appui de la soumission. La Banque a depuis lors reçu la lettre requise, ce qui explique l'inclusion de ce projet dans ses demandes de financement préparatoires de PGEH. La Turquie figurant également dans l'amendement du programme de travail de l'ONUDI, aucune décision n'a été prise pour le moment pour déterminer quelle agence sera l'agence d'exécution principale pour ce pays et laquelle sera responsable en définitive de l'exécution de son PGEH.

7. Le Secrétariat a demandé aux agences de soumettre les lettres des pays à l'appui des demandes de préparation de projets pour les PGEH. La Banque mondiale a soumis les lettres demandées, essentiellement à l'appui de l'inclusion de ces activités dans ses plans d'activités.

## **Observation du Secrétariat du Fonds**

8. En l'absence de politiques de financement convenues spécifiquement liées aux HCFC, le Secrétariat s'est fondé sur l'expérience du Fonds pour le financement de l'élimination des SAO. En examinant les demandes, le Secrétariat a pris en considération les éléments suivants :

- a) La consommation la plus récente de HCFC dans le pays figurant sur la liste fondée sur l'Article 7;
- b) Les éléments communs de la préparation de projet pour les PGEH figurant dans les soumissions;
- c) Les directives relatives aux PGEH, approuvées par la décision 54/39, et les éléments d'un PGEH qui y sont indiqués;
- d) Les coûts antérieurs de la préparation des programmes de pays, de la préparation des PGF/PGEF/PNP, ainsi que les coûts de la préparation des plans sectoriels pour l'élimination des CFC pour tous les pays, et les coûts de préparation individuelle pour les pays qui produisent des HCFC;
- e) Les coûts des enquêtes sur les HCFC approuvées pour 13 pays.

9. Conformément à la décision 54/39, le Secrétariat a classé les pays en deux grandes catégories:

- a) Pays avec consommation de HCFC dans le secteur de l'entretien uniquement (HCFC-22);
- b) Pays avec consommation de HCFC dans les secteurs de l'entretien et de la fabrication (HCFC-22, HCFC-141b et autres HCFC).

10. Pour établir des coûts standard conformes aux décisions et directives antérieures du Comité exécutif, le Secrétariat a conclu que le financement de la préparation des PGEH pourrait être réparti entre les éléments ci-après, conformément à la décision 54/39:

- a) Assistance pour l'établissement de politiques et de législation;
- b) Enquête sur l'utilisation des HCFC et analyse des données;
- c) Établissement et finalisation des PGEH complets, incluant les consultations;
- d) Propositions individuelles de projets d'investissement.

11. Le Secrétariat a également déterminé que les trois premiers éléments indiqués au paragraphe 10 ci-dessus seraient communs à tous les pays, indépendamment de leur consommation. Le dernier élément ne s'appliquerait qu'aux pays qui utilisent les HCFC dans la fabrication. Le Secrétariat note par ailleurs que, pour certains pays, les trois premiers éléments peuvent déjà inclure certains éléments de petits projets d'investissement qui peuvent faire l'objet de simples conversions et pour lesquels les solutions de rechange sont déjà connues.

12. En soumettant ses demandes, la Banque mondiale a indiqué au Secrétariat qu'elle avait inclus ces pays en sachant que ces derniers étaient raisonnablement aptes à commencer à prendre des mesures sur les HCFC. La Banque mondiale applique également les plans nationaux de gestion de l'élimination des CFC dans ces pays.

13. Pour expliquer la ventilation des coûts proposés, la Banque mondiale a fourni au Secrétariat un tableau des tâches et les coûts correspondants, résumé ci-après:

<b>Tâches</b>	<b>Coûts (en \$US)</b>
Examen des politiques et des activités financé par le FML (incluant des visites des fabriques de mousses et de solvants financées antérieurement par le FML)	30 000
Enquête sur la consommation de HCFC (incluant l'examen des données visées à l'Article 7 et sondage des industries dans les secteurs des mousses, des solvants, de la réfrigération et de la climatisation et des extincteurs d'incendie)	50 000 (consultants locaux) 20 000 (consultants internationaux) 10 000 pour ateliers pour intervenants
Examen des technologies de remplacement et des avantages potentiels sur le climat (économies d'énergie), compte tenu des marchés d'importation et d'exportation	50 000 (experts internationaux)

Tâches	Coûts (en \$US)
Établissement d'options de stratégie et de plans d'action à court et moyen termes, et des plans de mobilisation des ressources	70 000
	230 000

14. Le Secrétariat a également demandé des précisions sur la soumission de la Turquie. La Banque a mentionné qu'il n'y avait pas eu de discussion avec d'autres agences concernant la Turquie, et que sa soumission est fondée sur une lettre officielle de l'autorité nationale responsable de la production d'ozone dans le pays. Le Secrétariat a invité la Banque mondiale à examiner cette question avec l'agence responsable et à lui indiquer l'agence qui sera la principale agence responsable de la préparation du PGEH.

15. Dans le cas de la Chine, la demande totale pour la préparation du PGEH soumise pour ce pays par toutes les agences est de 4 532 995 \$US, dont la part de la Banque mondiale est de plus de 1,2 million \$US. La demande couvre deux propositions, la première pour le secteur de la consommation et la seconde pour le secteur de la production. Selon la Banque mondiale, les fonds demandés pour le secteur de la consommation (722 000 \$US) serviront à la préparation de projets pour le secteur du polyuréthane, pour lequel la Chine l'a désignée comme agence responsable. Il est également expliqué que les coûts ont déjà été approuvés par le gouvernement chinois, en consultation avec les autres agences. Le solde des fonds est destiné aux projets dans les secteurs des solvants, de la réfrigération industrielle et commerciale, et la part de l'agences pour le secteur XPS des mousses, pour lequel l'Allemagne a été désignée comme chef. En raison de la complexité et de l'ampleur du projet, le Secrétariat est d'avis que la Chine devrait être considérée séparément dans les demandes de financement de la préparation de PGEH.

16. Le Secrétariat a noté par ailleurs que l'Indonésie, un des pays mentionnés dans la liste de la Banque mondiale, avait déjà reçu des fonds pour une enquête sur l'utilisation des HCFC à la 45<sup>e</sup> réunion, une activité exécutée par le PNUD. Par souci d'équité, il convient de retrancher ces coûts du montant total que ce pays pourrait recevoir pour la préparation de PGEH à la présente réunion.

17. Devant la vaste gamme de coûts soumis par les agences dans leurs demandes de financement des projets de préparation des PGEH, le Secrétariat a proposé le financement des coûts résumés dans le tableau ci-après, après une analyse détaillée des divers facteurs:

Tableau sommaire des coûts recommandés pour la préparation des PGEH

Classification des pays	Consommation nulle	Pays ayant uniquement des services d'entretien (HCFC-22 seulement)	Pays avec services d'entretien et de production* (pays à consommation moyenne)	Pays avec services d'entretien et de production* (pays à consommation élevée)
<b>ACTIVITÉ</b>	<b>BUDGETS (\$US)</b>			
<b>1. Assistance de politique pour les systèmes de licence de HCFC</b>				
Consultants juridiques	4 000	10 000	15 000	15 000
Réunions de consultation pour finaliser les directives et les règles	4 000	5 000	10 000	10 000
Diffusion de l'information aux fins d'application	2 000	5 000	5 000	5 000

Classification des pays	Consommation nulle	Pays ayant uniquement des services d'entretien (HCFC-22 seulement)	Pays avec services d'entretien et de production* (pays à consommation moyenne)	Pays avec services d'entretien et de production* (pays à consommation élevée)
<b>Total partiel:</b>	<b>10 000</b>	<b>20 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>2. Enquête, collecte de données et analyses**</b>				
Coûts de consultants	5 000	10 000	20 000	40 000
Réunion de consultation des intervenants et finalisation de rapport	5 000	5 000	10 000	10 000
Coûts de collecte de données (incluant les déplacements, s'il y a lieu)	5 000	10 000	25 000	35 000
<b>Total partiel:</b>	<b>15 000</b>	<b>25 000</b>	<b>55 000</b>	<b>85 000</b>
<b>3. Établissement et finalisation de la stratégie</b>				
3 réunions nationales (lancement du processus, consultation initiale et consultation finale)	10 000	15 000	20 000	30 000
Documentation et matériaux d'information (sous-contrat)	5 000	5 000	5 000	5,000
Dépenses de déplacements locaux pour les participants aux réunions	10 000	20 000	15 000	15,000
Consultants pour examiner les technologies, incluant les avantages climatiques	Non applicable	Non applicable	25 000	30,000
<b>Total partiel:</b>	<b>25 000</b>	<b>40 000</b>	<b>65 000</b>	<b>80,000</b>
<b>Coût total</b>	<b>50,000</b>	<b>85 000</b>	<b>150 000</b>	<b>195 000</b>

\* coûts standard pour la préparation du PGEH, les coûts de la préparation de projets individuels de démonstration et d'autres projets d'investissement seront établis séparément.

\*\* Les fonds déjà reçus par les pays pour les enquêtes seront modifiés en conséquence pour être inférieurs aux coûts proposés.

18. Le Secrétariat a examiné avec l'agence le niveau de financement demandé pour la préparation des PGEH pour les pays figurant dans l'amendement de son programme de travail. Il semble que, au moment de la rédaction du présent document, la démarche proposée a été acceptée, mais aucun accord sur les coûts n'a été réalisé.

### Recommandation du Secrétariat du Fonds

19. En attente.

### B2. Autres activités

Mondial: Établissement de stratégie/méthodologie pour la destruction des SAO (250 000 \$US)

#### Description du projet

20. La Banque mondiale a soumis une demande de financement pour une étude sur les moyens d'établir une stratégie pour l'obtention de fonds par la participation volontaire aux marchés du carbone, en vue de la destruction des SAO indésirables, aux fins d'examen par le Comité exécutif, au niveau de financement de 250 000 \$US.

21. À sa 54<sup>e</sup> réunion, par sa décision 54/10, le Comité exécutif a approuvé le plan d'activités de la Banque mondiale qui incluait la proposition d'étude mentionnée ci-dessus. Par la même décision, la Banque a été invitée à coopérer étroitement avec les membres du Comité, ainsi que

les agences d'exécution, dans l'établissement du mandat de l'étude, aux fins de présentation à la 55<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Outre la demande de financement, la Banque mondiale a également soumis à l'examen du Comité le projet de mandat ci-joint.

### Observations du Secrétariat du Fonds

22. Le Secrétariat a demandé à la Banque mondiale des éclaircissements sur la ventilation des coûts dans le financement sollicité. L'agence a fourni les éclaircissements en expliquant que les fonds demandés couvrent le coût des consultants qui feront les analyses, établiront les méthodologies, ainsi que des arrangements innovateurs de financement et des études de cas pour appuyer la stratégie. Les fonds demandés couvriront aussi les coûts de deux réunions au moins de consultation prévues avant la finalisation de l'étude. Le tableau ci-après indique la ventilation des coûts :

<b>Ventilation des coûts en \$US</b>	
Analyses comparatives sur le CDM et les marchés du carbone à participation volontaire	50 000
Établissement de procédures et de méthodologies détaillées pour l'élimination définitive de SAO en fonction des résultats de l'analyse afin d'assurer une application universelle.	100 000
Établissement de dispositions financières innovatrices pour répondre aux besoins de fonds de lancement et, si possible, d'un fonds autorenouvelable pour assurer la durabilité des mécanismes.	25 000
Deux réunions de consultation des parties prenantes à Washington D.C.	50 000
Établissement d'au moins une étude de cas	25 000
<b>Total</b>	<b>250 000</b>

23. En présentant le projet de mandat de l'étude, conformément à la décision 54/10, la Banque mondiale a également communiqué au Secrétariat les observations des agences, ainsi qu'une version révisée dans laquelle ces observations ont été prises en compte. D'après le résumé de la Banque mondiale, les commentaires reçus peuvent être regroupés dans les observations générales ci-après:

- a) L'étude devrait offrir une perspective concrète, simple et pratique, axée sur des véhicules d'investissement précis et prédéfinis;
- b) Les travaux devraient couvrir l'examen et l'analyse des possibilités offertes par divers mécanismes de financement, incluant les marchés du carbone et les marchés institutionnels, les CDM, les prêts de banques de développement régionales, les subventions du FEM et autres mécanismes;
- c) Souplesse dans la conception des projets et des méthodologies;
- d) Les préoccupations des auteurs de politiques de la CCNUCC devraient être prises en considération;

- e) Il convient d'évaluer la prédictibilité et la disponibilité des ressources dans les marchés du carbone à participation volontaire par rapport à d'autres modalités de financement;
- f) L'étude devrait couvrir les coûts généraux de la récupération et de la destruction;
- g) Risques que présentent les mesures d'incitation aux effets pervers.

24. La Banque a indiqué que certaines des suggestions dépassaient le mandat que lui a confié le Comité exécutif à sa 54<sup>e</sup> réunion, qui était d'établir une stratégie aux fins de l'obtention de fonds pour la destruction des SAO indésirables par la participation volontaire aux marchés du carbone, et qui inclurait également une méthodologie de validation et de vérification de la destruction des SAO. Ces questions devront être examinées lorsque le mandat sera présenté à la 55<sup>e</sup> réunion pour discussion.

25. Le Secrétariat a constaté que les tâches couvertes dans l'étude justifient la demande de financement soumise à l'examen du Comité à la présente réunion, et que le niveau des fonds demandés permettra à la Banque d'atteindre les résultats visés pour la 56<sup>e</sup> réunion.

#### **Recommandation du Secrétariat du Fonds**

26. Le Comité exécutif est invité à envisager :

- a) D'approuver le projet de mandat de l'étude sur les moyens d'établir une stratégie aux fins de l'obtention de fonds pour la destruction des SAO indésirables par la participation volontaire aux marchés du carbone;
- b) D'approuver la demande de financement de cette étude, au niveau de financement indiqué au Tableau 1.



## Annexe I

### PROPOSITION DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

#### Tunisie : Renouvellement du projet de renforcement des institutions

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>	
Agence d'exécution:	Banque mondiale
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$US):	
Phase I: oct-1992	285 312
Phase II: jul-1998	186 700
Phase III: avril-2003	242 667
Phase IV: avril 2006	247 270
Total	961 949
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US):	247 270
Montant recommandé aux fins d'approbation pour la Phase V (\$US):	247 270
Coûts d'appui d'agence (\$US):	18 545
Coût total pour le Fonds multilatéral pour le renforcement des institutions - Phase V (\$US):	265 815
Montant équivalent aux CFC éliminés grâce au renforcement des institutions - Phase V, à 12,1\$US/kg (tonnes PAO):	n/a
Date d'approbation du programme de pays:	mai 1996
Consommation de SAO indiquée dans le programme de pays (1994) (tonnes PAO):	526,4
Consommation de base de substances réglementées (tonnes PAO):	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (Moyenne 1995-1997)	870,1
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (Moyenne 1995-1997)	104,3
(c) Annexe B Groupe II (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne 1998-2000)	2,9
(d) Annexe B Groupe III (Méthyle chloroforme) (Moyenne 1998-2000)	0,7
(e) Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne 1995-1998)	8,3
Consommation de SAO la plus récente signalée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7:	
(a) Annexe A Groupe I (CFC)	17,7
(b) Annexe A Groupe II (Halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (Tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (Méthyle chloroforme)	0
(e) Annexe E (Bromure de méthyle)	6,6
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	31,3
Total	55,6
Années de données communiquées sur l'exécution du programme de pays:	2007
Montant approuvé pour les projets (\$US):	8 131 173
Montant décaissé (en mai 2008) (\$US):	7 622 870
SAO à éliminer (tonnes PAO):	1 208,8
SAO éliminées (en mai 2008) (tonnes PAO):	492,6

#### 1. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

<b>Sommaire des activités</b>		<b>Fonds approuvés (\$US)</b>
a)	Projet d'investissement :	5 393 766
b)	Renforcement des institutions :	961 949
c)	Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 775 458
	Total:	8 131 173

### Rapport périodique

2. Par la réalisation des activités de surveillance, d'application, de compte rendu et de sensibilisation au titre de la phase IV du projet de renforcement des institutions (RI) de la Tunisie, le gouvernement a assuré le respect continu de ses obligations envers le Protocole de Montréal au cours des deux dernières années. Dans le cadre du projet RI, le cadre réglementaire a continué d'être renforcé pour assurer un contrôle et une utilisation améliorés des importations de SAO; des programmes de formation ont été mis en œuvre en mettant l'accent sur les activités d'entretien et la promotion de la diffusion des nouvelles technologies de remplacement dans les secteurs utilisant les SAO. Le bureau national de l'ozone de l'ANPE a recueilli des données et réalisé des analyses statistiques sur l'utilisation et l'importation de SAO, conformément à ses obligations de compte rendu; surveillé les entreprises consommatrices de SAO et les entreprises reconverties; et mené des campagnes de sensibilisation (incluant des communiqués de presse, des entrevues et des émissions de radio et de télévision).

### Plan d'action

3. Le principal objectif de la phase V du projet de renforcement des institutions (juillet 2008 à juin 2010) sera d'assister la Tunisie dans ses efforts d'assurer d'ici à 2010 la réduction et l'élimination définitive des substances de l'Annexe A, décrits dans le programme de pays et dans les dispositions de l'accord relatif au plan national d'élimination des SAO (PNES) conclu entre le gouvernement tunisien et le Comité exécutif du Fonds multilatéral. Cet objectif sera réalisé par une surveillance accrue de la mise en œuvre et de l'achèvement des projets d'investissement et de non investissement dans les secteurs de consommation de SAO pertinents et par l'intensification de la sensibilisation et de la généralisation auprès de groupes cibles particuliers dans l'administration, et dans les secteurs publics et privés. Par ailleurs, compte tenu des modifications récentes du Protocole de Montréal, le projet RI permettra au gouvernement de rejoindre des parties prenantes clés afin d'obtenir de nouveaux engagements envers la réalisation des buts, et d'établir les politiques, les législations et les réglementations requises.

-----

# **2008 WORK PROGRAM AMENDMENT**

**Presented to the 55<sup>th</sup> Meeting of the  
Executive Committee**

**WORLD BANK  
MONTREAL PROTOCOL OPERATIONS**

May 20, 2008

## 55<sup>th</sup> Meeting of the Executive Committee for Implementation of the Montreal Protocol

---

The World Bank 2008 – 2010 Business Plan was submitted for the consideration of the Executive Committee (ExCom) of the Multilateral Fund for Implementation of the Montreal Protocol at its 54<sup>th</sup> Meeting. With the exception of activities related to HCFCs, all activities proposed for the period 2007 – 2010 were approved by the ExCom (Decision 54/10).

At the 54<sup>th</sup> Meeting of the ExCom, the Bank submitted its 2008 Work Program for the ExCom's consideration. The 2008 Work Program contained proposals for the renewal of the Philippines' and Tunisia's Institutional Strengthening Projects. As per Decision 54/5, the World Bank is submitting to the Excom an amendment of its 2008 Work Program, to include requests for preparation funds for HCFC Management Plans in the following countries: i) China; ii) Ecuador; iii) Indonesia; iv) Philippines; v) Thailand; vi) Turkey; and vii) Vietnam. The Bank is also including in this amended Work Program a request for funds for the development of a strategy for ODS disposal. The Excom requested the Bank to submit terms of reference for this work to its 55<sup>th</sup> Meeting.

Amendments to the World Bank's 2008 Work Program amounting to US\$3,013,515 (including support costs) are being requested from the Excom at its 55<sup>th</sup> Meeting, as summarized below:

Country	Request (US\$)	Duration	Description
China	494,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan - HCFC Production sector
China	722,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan - PU foam sector
Ecuador	80,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan
Indonesia	150,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan
Philippines	230,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan
Thailand	250,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan
Tunisia	247,270	June 2008-June 2010	Institutional Strengthening Renewal
Turkey	150,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan
Vietnam	230,000	July 2008 - December 2009	Preparation of HCFC Management Plan
Global	250,000	July 2008 - July 2009	Development of strategy/methodology for ODS disposal
<b>Sub total</b>	<b>2,803,270</b>		
Support costs	210,245		
<b>Total</b>	<b>3,013,515</b>		

\*7.5% support cost were applied to all the project preparation requests.

## **Elements of a Terms of Reference for a Study on Financing the Destruction of Unwanted ODS**

### **Purpose**

Both developed and developing countries have or are in the process of eliminating the production and consumption of the most potent ozone depleting substances (ODS) that fall under the control of the 1987 Montreal Protocol. However, the definition of ODS consumption – import plus production minus export – means that the Protocol does not control ODS existing in stockpiles and banks in countries (whether it be in equipment or cylinders). This includes unwanted ODS that no longer can be recovered or used.

As the complete phase-out date for Annex A and B chemicals is approaching, an increasing number of CFC equipment and products are being decommissioned. ODS from these outdated products, if left unmanaged, could place an increasing threat to the ozone layer protection. Since these chemicals also have high Global Warming Potential (GWP) in comparison with carbon dioxide, it is concomitant threat to the climate. In responding to this threat, the Parties to the Montreal Protocol and the MLF have in the recent years increased their efforts to prevent releases of these unwanted ODS to the atmosphere. The MLF Secretariat convened an “Experts Meeting to Assess the Extent of Current and Future Requirements for the Collection and Disposition of Non-Reusable and Unwanted ODS in Article 5 countries” on 13 – 15 March 2006, and there have been a series of regional for a held on different aspects of the disposal and destruction issues, involving Article 5 countries, the Secretariat, bilateral and implementing agencies. A study for effective options to manage unwanted ODS has been commissioned by the MLF. The draft report of the study was presented at the 54<sup>th</sup> Meeting of the MLF Executive Committee. The MLF Executive Committee has consequently endorsed a proposal by the World Bank to conduct a study on how to develop a strategy to obtain funding through voluntary carbon markets for destruction of unwanted ODS, which would also include a methodology for the validation and verification of ODS disposal.

### **Background**

Article 5 countries are currently in the compliance period of the Montreal Protocol and are expected to completely phase out the production and consumption of CFCs, halons and CTC by 2010. As these countries advance in implementation of MP obligations, they are increasingly faced with the reality long understood in non-Article 5 countries – that banks of ODS will have accumulated and continue to exist, posing an ongoing threat to the environment. This is particularly the case for ODS that cannot be recovered nor reclaimed either for technical reasons or in a cost-effective manner.

Unwanted ODS and the need for destruction capacity or choices has consequently become an increased subject of debate in meetings of the Parties and the MLF Executive Committee. Both bodies commissioned the development of terms of references for studies on environmentally sound destruction of ODS. In 2006, the Parties requested the Executive Committee to conduct one study on the collection and treatment of unwanted ODS in both Article 5 and non-Article 5 countries. This study is expected to be finalized for the July 2008 Open-ended Working Group Meeting.

The environmental risks of emissive uses of ODS extend beyond the ozone layer. At the 19<sup>th</sup> Meeting of the Parties, in September 2007, the Parties adopted a decision that acknowledges the direct link between ODS and adverse effects on the climate. In particular, the Parties asked that the MLF give priority to projects that focused on alternatives that minimized other impacts to the environment, including on the climate.

Thus alongside the increasing calls from Article 5 countries for assistance to manage their unwanted ODS accumulating in equipment, ports, reclamation centers, etc., the Implementing Agencies have been considering innovative approaches to financing ODS disposal/destruction under the climate change regime. Voluntary carbon markets provide an opportunity for generating financing for ODS destruction as they are not bound to compliance markets and because ODS, that can have extremely high GWPs would be an attractive source of emission reduction credits. To date, only one market exists that issues credits for ODS destruction, the Chicago Climate Exchange (CCX); however, other markets such as those adopted the Voluntary Carbon Standard 2007 (VCS) are not necessarily restricted to the six (6) Kyoto gases and therefore could potentially become markets for destruction of unwanted ODS if a methodology was proposed and approved.

Comparative analyses on the voluntary markets report that over the last few years, about a dozen of voluntary markets have been developed, each presenting different standards and focus areas. Some markets closely mirror the standards of the compliance markets, while other adopted less stringent rules and flexible approaches in order to reduce the administrative burdens, the transaction costs and enable to generate as many credits as possible on the market. These comparative studies have not so far looked specifically at how different markets actually, or potentially, address GHGs that are not directly controlled by Kyoto. In particular, there is a need to look at elements such as the project cycles, the rules for acceptability of new project types and new methodologies approval, the countries eligible for offset projects to determine how the special issues/requirements surrounding ODS and the Montreal Protocol can be incorporated on the one hand, and on the other, what considerations countries must take into account when exploring opportunities for financing through existing markets such as CCX.

### **Objectives**

At its 54<sup>th</sup> Meeting, the Executive Committee endorsed a proposal in the World Bank's 2008-2010 Business Plan to conduct a study on ODS destruction. According to the proposal, the Bank plans to 1) describe opportunities for funding through voluntary carbon markets for destruction of unwanted ODS and which would 2) include a methodology for validation and verification of ODS disposal and 3) develop specific case studies.

As per Decision 54/10(d) these Terms of Reference are being developed in collaboration with Executive Committee members, the MLF Implementing Agencies and the World Bank.

## Scope of Work

The study will approach voluntary carbon market opportunities from a concrete, simple, and workable perspective around a specific investment vehicle. The study should elaborate on the structure and operational procedures for proposed unwanted ODS disposal projects that maximize the amount of ODS destroyed.

The Consultant will be responsible for 1) researching and developing universal but flexible approaches, or strategies for Article 5 countries to access funding through voluntary carbon markets and for 2) proposing corresponding disposal methodologies, based on best practice from existing approaches and illustrated through case studies (where applicable).

In order to inform this work, the Study should include a short and concise analyses on voluntary carbon markets, rules of voluntary markets and other carbon markets, as well as dedicated work on ODS destruction (options, costs, assessment of the scale/existing banks). See Annex I for a list of minimum works to draw from. The Study will include elements that are expected to be validated including operational efficacy of ongoing case studies (under CCX). The Study will explore, in consultation with stakeholders, NOUs in key Article 5 countries, additional opportunities to launch pilot projects in other Article 5 countries.

### Elements of the Study:

- Develop and/or adopt a select number of emission reduction methodologies to be used for the disposal of unwanted ODS;
- Utilize practical experiences from existing and/or planned ODS emission reduction projects in Article 5 and non-Article 5 countries in shaping the design of the strategy and methodologies;
- Generate robust, transparent and homogeneous emission reductions from disposal of unwanted ODS; and
- Explore how to capitalize on the credibility of the Montreal Protocol Institutions including the Multilateral Fund Secretariat, the Ozone Secretariat, and the UNEP TEAP.

### *Process/Project Approach*

- Examine (comparative analysis) the Clean Development Mechanism (CDM), the rules sets in various voluntary markets, including any market to date that has ODS destruction projects in its portfolio of emission reduction projects, with a view to determining and comparing:
  - Market scope, volume, share, growth
  - Management structure and stakeholders
  - Transaction cost (\$ per t CO<sub>2</sub>e), price of offsets
  - Transaction units
  - Type/ categories of projects eligible

- Restricted or not to the Kyoto gases
- Project cycle and actors involved at each steps
- Average time required before the generation of credits
- Quality controls systems, including verification/ validation mechanisms, frequency, third party review requirements
- Transparency of the system (e.g. on elements such as the decision making process, transactions, etc.)
- Process for the approval of project activity
- Countries eligible for offset projects
- Rules for new methodology approval
- Degree of flexibility in the voluntary markets for adapting methodologies/approaches and for introducing new project types
- Additionality requirements and/or criteria used to demonstrated that the project activity is not the baseline, including the use of investment analyses, barriers analyses, sectoral benchmarks
- Registry of emissions and/or control processes put in place to avoid double counting of emission reduction

For markets covering ODS projects, describe and compare in more details the rules, the methodologies for such projects including elements such as criteria for project eligibility, factors accounted in the calculations of emission reductions including emission reduction offset ration, technical requirements for the destruction facilities, and etc.

Based upon the investigation and interviews, the Study will:

- Determine and elaborate on possible concrete, simple and workable modalities/scenarios; options for standardized methodologies including validation and verification of ODS disposal given in light of variables
- Determine and recommend favorable elements / quality / minimum requirements for eligibility
- Determine the applicability of existing and potential Article 5 and non-Article 5 markets dealing with unwanted ODS in order to apply to Article 5 countries (market conditions, nature of the regulatory/policy framework, institutional capacity).
- Using the information of the comparative analyses and rules of each market, determine the feasibility for markets that are not dealing with unwanted ODS to include these project type and describe the process that is required;
- Assess predictability and availability of resources from voluntary carbon markets in comparison with other financing modalities, such as the MLF;

- Provide recommendations on key measures to safeguard any leakage of unwanted ODS at each transaction step towards final disposal based on best practice from existing approaches and illustrated through case studies; and
- Recommend practical in-country administrative systems including management of revenue allocations to ensure that financial benefits would be used for covering other costs associated with collection, transportation, extraction, and etc. in order to avoid any perverse incentives.

*Financing/Cost Considerations*

- Identify possible options, mechanisms and schemes for financing upfront costs (administrative costs, transportation) based on current practice in the voluntary market such as futures market, revolving funds, etc.
- Financing Streams (options/schedule of payments)
- Ranking of candidates for ODS destruction taking into account ODS substances, purity/quality, source, environmental risks (as pertains to cost)
- Identify any difference in rules and methodologies for project eligibility in voluntary carbon markets with those required by the MLF for funding ODS phaseout.

*Disposal Methodology*

- Utilize existing CCX case study (Argentina CTC) or any other studies to detail methodology
- Identify best practice throughout project cycle to ensure optimum results at destruction (from packaging to transport, validation of purity of substance, destruction removal efficiency (DRE), types of facilities/registration and certification, etc)

**Tentative Work Plan and Schedule**

<b>Task</b>	<b>Tentative Date</b>
Inception Report	October 2008
Draft Report	January 2009
Final Report	March 2009

**Background Documents**  
**(to be used as a basis for the study and further data collection)**

1) “Final Draft Study on the Collection and Treatment of Unwanted Ozone-depleting Substances in Article 5 and Non-article 5 Countries,” ICF International, March 2008. UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/Inf.3

2) “2002 Report of the Task Force on Destruction Technologies,” (Technology and Economic Assessment Panel (TEAP)) and other related TEAP reports.

3) Report of the Meeting of Experts to Assess the Extent of Current and Future Requirements for the Collection and Disposal of Non-reusable and Unwanted ODS in Article 5 Countries, MLF 2006.

4) Relevant reports of the MP Meetings of the Parties (where ODS destruction had been included in the meeting agenda).

5) Studies with Comparative Analyses of Carbon Markets:

“Making Sense of the Voluntary Carbon Market: A Comparison of Carbon Offset Standards” WWF Germany, March 2008.

“The World Bank State and Trends of the Carbon Market 2007” Capoor and Ambrosi, World Bank, 2008

“State of the Voluntary Carbon Markets 2008” Hamilton, Sjardin, Marcello, Xu, Ecosystem Marketplace & New Carbon Finance, 2008.

6) Standards and rules of the Kyoto and voluntary markets:

“Voluntary Carbon Standard - Specification for the project-level quantification, monitoring and reporting as well as validation and verification of greenhouse gas emission reductions or removals”, VCS 2007.

CCX rules and protocols for destruction of ODS, available at:  
<http://www.chicagoclimatex.com/>

CDM rules and protocols, available at: [www.unfccc.int](http://www.unfccc.int)